

GREVE A MEDIALYS

Madame Hélène GEOFFROY, présidente de l'association MEDIALYS, et **Monsieur Luc CHAMBOLLE**, directeur de celle-ci, s'étaient engagés auprès du délégué du personnel et du syndicat SOLIDAIRES RHÔNE à maintenir la prime de fin d'année et les chèques cadeaux.

Au mépris des salariés et jouant sur les mots, MEDIALYS a considérablement baissé leur montant.

La prime de fin d'année était de **150 euros en 2016 et 2017**, elle est aujourd'hui de **50 euros**. Le montant des chèques cadeaux était de **100 euros en 2016 et 2017**, il est aujourd'hui de **75 euros**.

Cela signifie que les salariés de MEDYALIS ont perdu 125 euros de salaire ! Un joli cadeau en ces fêtes de fin d'année...

Cette mesure est inadmissible venant d'une association sous-traitante de KEOLIS, un des plus gros employeurs de la métropole lyonnaise qui plus est pour des salariés occupant des emplois précaires et vivant sous le seuil de pauvreté.

Le syndicat SOLIDAIRES RHÔNE, unique syndicat représentatif à MEDIALIS, soutient les agents dans leurs légitimes revendications, à savoir le maintien de la prime de fin d'année à 150 euros et celui des chèques cadeaux à 100 euros.

UN APPEL A LA GREVE EST ANNONCE A PARTIR DU VENDREDI 7 DECEMBRE A 14H00 EN PLEINE FÊTE DES LUMIERES EN CAS D'INERTIE DE LA DIRECTION AU LOCAL DE MEDIALYS (ARRÊT DU METRO D - GORGE DE LOUP).

Contact : 06 37 13 07 75 (Didier)